

LE CLUB DES PARTENAIRES

Le Club offre aux entreprises le moyen d'associer leur expertise et leur image aux valeurs de l'association, de partager la vision d'une profession et d'appréhender ses enjeux que sont :

- . la performance environnementale
- . la transformation managériale
- . la construction de la ville de demain

Rejoindre le Club des Partenaires permet à l'entreprise qui le souhaite, et selon la formule choisie, de s'impliquer durablement dans la vie de l'ADI, de soutenir sa programmation annuelle et de contribuer aux réflexions menées par l'association.

Grand partenaire

40 000 € HT/an*

. Rendez-vous annuel des directeurs immobiliers

10 invitations + visibilité + prise de parole + citation

. Cycle des dîners du cercle des directeurs immobiliers

1 invitation par événement + 1 intervention par an + visibilité de la marque

. Cycle des petits déjeuners de l'ADI

2 invitations par événement + 1 intervention par an + visibilité de la marque

. Networking

2 invitations

. Annuaire des directeurs immobiliers

1 insertion publicitaire + 1 mention du partenariat

. Visite de site

. Visibilité et promotion

présence sur les supports + mention sur le site internet + campagne d'émalling annuelle

. 1 Adhésion offerte

Partenaire

à partir de 2 500 € HT/an*

Événements

. Petit déjeuner de l'ADI¹ 5 000 € HT

2 places + choix du thème et intervention + visibilité

. Cycle des dîners¹⁻² 15 000 € HT

1 place par événement + choix du thème et intervention

¹ Formule ouvrant droit à une visite du site du partenaire

² Dans la limite de cinq partenaires au total

. Rendez-vous annuel des directeurs immobiliers

Formule Bronze : 4 invitations + visibilité

5 000 € HT

Formule Or : 10 invitations + visibilité

10 000 € HT

Études

Participation aux groupes de travail +

intégration de propos + mention du

partenariat + visibilité

De 10 000 à 20 000 € HT/an * selon option choisie

Annuaire des directeurs immobiliers

1 insertion publicitaire

De 2 500 à 6 000 € HT

Pour profiter de véritables offres de communication personnalisées contactez l'ADI par e-mail à contact@adi-france.fr ou par téléphone au **01 43 80 95 96**